

14097

LE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT AVEC DES PPP

Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région d'Ile-de-France

15, rue Falguière - 75740 PARIS CEDEX 15

Tél. : 01 53 85 53 85 - Télécopie : 01 53 85 76 02

Directeur général : François DUGENY

Département Transport et Infrastructures

Directeur : Alain MEYERE

Étude réalisée par Frédérique PREDALI

Crédit photo : C. ABRON / IAURIF

© IAURIF – Juillet 2007

SOMMAIRE

Préambule	1
Synthèse	3
Contexte français : des formes de partenariat éprouvées	5
La redécouverte du partenariat public-privé	5
Genèse de la concession.....	6
Une forme particulière de DSP	7
Les principes et les limites des contrats de concession.....	10
Définition et principes de la concession	10
Les clauses d'un contrat concessif.....	11
Les limites de ces contrats	12
Quelques éléments sur les retours d'expérience PPP	13
Les premiers PFI réalisés au Royaume-Uni.....	13
Un succès tardif.....	13
Plusieurs modèles britanniques de partenariat	16
Des progrès réalisés au fil des contrats	18
Critère de sélection du projet	18
Processus d'évaluation des risques	18
Changement de philosophie et adaptation du contenu du contrat.....	18
Recommandations et promotion des PFI	19
Renaissance des compétences publiques	19
Les clés et raisons du succès	21
Les enseignements à tirer	21
Une large diffusion des modèles PFI/PPP	23
L'innovation avec l'ordonnance de 2004 sur les contrats de partenariat	24
Définition et caractéristiques des contrats de partenariat.....	24
Evaluation préalable.....	24
Dialogue compétitif et partage des risques	25
Approche globale	25
Maîtrise publique et performance du privé	26
Contrat évolutif et compatible avec les règles européennes	26
Atouts et interrogations.....	27
Synthèse des différents outils de commande publique	30
Choisir entre concession et PPP	32
Avantages et inconvénients des deux formules	32
Exemple d'application aux infrastructures de transport avec RFF	35
Bibliographie	40

Préambule

Le terme conceptuel de PPP pour « partenariat public privé » regroupe tous les outils contractuels permettant un transfert de risques de construction et de performance ou de trafic au secteur privé. Cette contribution de l'IAURIF s'attache à examiner pourquoi et dans quel contexte se sont développées les différentes formes contractuelles faisant intervenir le secteur privé pour financer et entretenir des équipements de transport public.

Il s'agira d'analyser quelles sont les possibilités d'intervention du privé en distinguant les contrats de délégation de service public dont la concession, des nouvelles formules de partenariat public privé désignées par les contrats de partenariat. L'objectif est de saisir dans quelle mesure ces contrats pourraient être des outils de financement pertinents à l'échelle d'un projet régional ou local.

Après une présentation synthétique des formes de contrats partenariaux traditionnels français, on trouvera des éléments sur les retours d'expérience des nouvelles formules partenariales créées par les Britanniques qui inspirent différents pays dont la France.

On terminera par une comparaison des formules de concession et de contrat de partenariat et par une illustration avec les montages choisis pour les grands projets ferroviaires.